Sans toit mais pas sans droits!

Lettre d'information N°7 – Janvier 2022

« Quand on a une vie meilleure que les autres, on construit une table plus grande, pas un mur plus haut ! »



1. **Edito**
2. **Titres de séjour pour 2 ou 3 familles**
3. **Accès au parc de logements sociaux**
4. **Nouveaux appartements**
5. **Journée Internationale des migrant.e.s**
6. **« Cent pour Un Toit Haut Bugey »**
7. **Prochaine Assemblée Générale de « Cent pour Un Toit-01 »**

Edito

Nous avons souhaité vous transmettre cette nouvelle lettre d'Info N°7, en ce début d'année 2022, car l'actualité est riche.

Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que des choses progressent. Certes, encore trop lentement, mais il nous semble que les situations ne sont plus figées comme elles l'ont été il y a encore quelques mois.

Ainsi, dans cette lettre N°7, vous apprendrez que nous avons la possibilité d'avoir accès aux bailleurs sociaux. C'est une avancée symbolique, mais qui nous parait très importante. Vous verrez que nous prenons de nouveaux appartements, que le secteur du Haut-Bugey s'étoffe, et que des familles que nous logions sont devenues autonomes car elles ont reçu un titre de séjour. C'est pourquoi, même si notre prochaine Assemblée Générale se tiendra près de 6 mois après la précédente, nous aurons beaucoup de choses à échanger.

Aussi, en ce début d'année 2022, c'est avec enthousiasme, détermination et dynamisme que nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 !

Titres de séjour

Nous avons enfin quelques bonnes nouvelles sur le sujet des titres de séjour !

Parmi les familles que nous hébergeons, deux, originaires d'Albanie (deux couples avec leurs deux enfants) viennent de recevoir leurs titres de séjour. Ainsi, elles vont pouvoir retrouver leur autonomie. Nous sommes très heureux pour ces huit personnes.

Et puis deux jeunes majeurs Guinéens, que nous hébergeons dans le cadre d'une colocation, ont obtenu également leurs titres de séjour. Nous les accompagnons afin qu'ils trouvent à se loger puisqu'ils ont un emploi. Ainsi, nous pourrons reprendre deux autres jeunes majeurs, car les demandes ne manquent pas.



Enfin, parmi une famille de cinq, originaire du Kosovo, la mère et la fille et un des fils ont eu un titre de séjour. Nous espérons qu'il en sera de même pour le reste de la famille.

Hormis les jeunes majeurs, les familles qui ont obtenu leurs titres de séjour étaient en France depuis près de 10 ans. Cela montre qu'il ne faut pas désespérer, et surtout, qu'il ne faut rien lâcher !

Accès au parc de logements sociaux :



On l'a eu !!! Ce « récépissé » tant attendu, faisant suite à notre « déclaration », nous donnant accès aux bailleurs sociaux !

Mais quelle signification revêt ce récépissé ? Un petit retour en arrière est nécessaire …

Lors de la constitution de notre association « **Cent pour Un Toit-01** », nous avions envisagé la possibilité d'avoir accès au parc de logements sociaux. Nous nous sommes vite heurtés aux règles que nous avaient alors présentées les bailleurs sociaux (Ils travaillent avec des associations agrées par l'Etat pour sous louer leurs logements). Nous avions dû alors nous orienter vers des bailleurs privés.

Au début de l'année 2021 (4 ans après), nous avons repris la démarche, fort de notre expérience et de nos recherches auprès d'autres associations « Cent pour Un toit » (fructueuses car nous découvrions une « clé juridique »). Selon cette clé, les associations non agrées par l'Etat peuvent déclarer en Préfecture leur activité en terme de sous-location, en réponse les préfets peuvent, si tous les critères sont remplis renvoyer un simple récépissé de leur déclaration. Ce récépissé est la clé juridique reconnue par les bailleurs sociaux. Ainsi avons-nous, il y a un an, sollicité la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du travail et des Solidarités) en nous appuyant sur cette possibilité juridique. Leurs services nous ont donné la marche à suivre pour déposer notre déclaration.

Nous avons reçu ce récépissé juste avant Noël, c'est pour nous une avancée dans la reconnaissance du droit au logement. Fort de cette marque de reconnaissance, nous allons pouvoir reprendre nos discussions avec les bailleurs sociaux. La réception de ce récépissé est une belle réussite pour nous, car outre la possibilité d'avoir accès à des locations moins onéreuses, elle nous offre une reconnaissance symbolique que nous apprécions particulièrement. Le parcours des familles, ainsi inscrites chez des bailleurs publics, sont une reconnaissance importante de leur légitimité sur le territoire.

Nouveaux appartements

Fort des mouvements et des bonnes nouvelles de ces derniers mois, et d'une trésorerie saine, le Collège de notre association « Cent pour un toit-01 » a décidé de prendre deux nouveaux appartements en location pour y héberger deux nouvelles familles. Elles sont nombreuses à vivre des situations d'urgence, dans des conditions de vie extrêmement précaires. Et c'est bien là notre principale difficulté : nous avons beau tenter d'établir des critères objectifs, l'empathie, la bienveillance et l'humanité qui nous animent ne démultiplient pas nos possibilités de logement.

Nous avons donc décidé de prendre un nouvel appartement sur Oyonnax, secteur où quelques militants sont très actifs et de nombreuses familles en difficultés (voir plus loin l'article concernant le secteur du Haut Bugey). Et nous prendrons un autre nouvel appartement sur Bourg en Bresse, **peut-être un appartement du style de celui en photo ici !!!**



Mais pourquoi ne pas récupérer les appartements des deux familles régularisées direz-vous ? Question pertinente ! En fin de compte, ces deux familles ont souhaité conserver les appartements dans lesquels elles étaient hébergées par **« Cent pour un toit-01 »**. Dans les deux cas, le propriétaire a bien voulu transférer le bail. Sur Bourg en Bresse, muni de notre « récépissé » (voir plus haut), nous avons sollicité Bourg Habitat. Notre première entrevue s'est très bien déroulée (nous n'en doutions pas). Rendez-vous est pris fin janvier et nous espérons louer un nouveau logement d'ici le mois de mars. Bien évidemment, nous vous tiendrons informé(e)s de la suite …

18 décembre : Journée Internationale des migrant.e.s !

Samedi 18 décembre 2021, il y avait foule à la salle Olympe de Gouges. Un copain nous avait bien prévenu pourtant « Et si on est trop nombreux, comment fait-on ? ». Nous avions souri à l'expression de sa crainte, tant nous ne pouvions l'imaginer. Pourtant, ce soir-là, la salle était bien pleine !

Il y a plus de 20 ans, les Nations Unies ont proclamé la journée du 18 décembre comme « Journée Internationale des Migrants » afin de célébrer l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Dans l'Ain, l'idée était d'avoir deux intervenants pour cette célébration : l'un sur la situation actuelle

(politique, chiffres à l'appui), et l'autre afin de déconstruire quelques idées reçues sur le sujet des migrations, notamment sur les femmes migrantes (il n'y a pas que des hommes bien que nous ne voyions qu'eux), sur l'histoire des migrations (nous sommes tous issus de la migration) et démontrer que le thème de "l'invasion" ne correspond pas du tout à la réalité, ce n'est qu'une vue de l'esprit.
Est-ce l'annonce des thèmes qui a rassemblé un public si nombreux ? Ou bien les intervenants annoncés : un ténor du NPA et Mathilde DUBESSET de la CIMADE ? Ou bien est-ce que c'est parce que nous en avons assez d'entendre toujours le même discours de droite et d'extrême droite qui circule dans cette campagne électorale ?



Toujours est-il que cette soirée a été très enrichissante et très animée par toutes les prises de parole à l'issue des interventions.

« **Cent pour Un Toit Haut Bugey** » : Section de « **Cent pour Un Toit-01** »

Lors de la création de notre association « **Cent pour Un Toit-01** », une section était née à Oyonnax dans le Haut Bugey. C'est grâce à de nombreux militants actifs et dynamiques que nous avons pu trouver un appartement afin d'y héberger une nouvelle famille. Ainsi, sur Oyonnax, nous hébergeons aujourd'hui trois familles. Nouvel appartement dit nouvel ameublement. Nous avons sollicité les donateurs de notre réseau, en un week-end l'appartement a été meublé confortablement. Nous en sommes très heureux pour la famille à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre association. Nous sommes aussi fiers d'avoir pu générer autant de solidarité et de fraternité aussi rapidement.

Prochaine Assemblée Générale :

Notre Assemblée Générale 2020 s'est tenue un peu tardivement le 18 septembre 2021 pour passer à travers la crise sanitaire. Cette année, nous souhaitons pouvoir revenir à une organisation plus habituelle. Nous espérons pouvoir nous retrouver, tous ensemble, avant le printemps.

L'Assemblée Générale annuelle est toujours un moment important pour le fonctionnement d'une association. Elle permet de renouveler démocratiquement ses instances de décision, de dresser le bilan du travail accompli, de projeter



son action dans les années à venir, mais aussi et surtout, d'aller à la rencontre de ses membres. C'est pourquoi le Collège de « **Cent Pour Un Toit-01** » espère vous retrouver nombreux le **samedi 02 avril prochain à 14h30 dans la salle du VOX à Bourg en Bresse**.
Nous souhaitons la présence du plus grand nombre : adhérents, donateurs et sympathisants.
Nous adresserons prochainement une invitation avec un appel à candidater au Collège. Le Collège est actuellement composé de 17 membres. Il peut, selon nos statuts, siéger avec 20 membres. Il y a donc de la place !!! A la seule condition, toujours selon nos statuts, d'être adhérent de l'association depuis au moins un an.

Enfin, en ce début d'année 2022, nous devons vous rappeler que l'hébergement des familles ne peut être entrepris que grâce à vos dons.
Si ce n'est déjà fait, c'est le moment de renouveler votre engagement pour cette année 2022, sans oublier l'adhésion à notre association qui est de 5,00€ annuels.

Cette lettre vous est adressée par les 17 membres qui constituent le Collège de l'association.

DES PONTS PAS DES MURS

Association **Cent Pour Un Toit-01** – Maison de la Culture et de la Citoyenneté –
4, Allée des Brotteaux CS 70270 - 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX
Contact : centpouruntoit01@gmail.com – Tél : 07 49 25 21 03
https://www.facebook.com/centpouruntoit01
https://www.centpouruntoit01.org


K
Nous vivons ici,
ENSEMBLE
VIVRE L'HOSPITALITÉ


K
Nous vivons ici,
ENSEMBLE
VIVRE L'HOSPITALITÉ